

Spécial La rentrée Septembre 2023



01	La rentrée
02	Mot de la direction
03	Horaire primaire & préscolaire
04	Horaire du secrétariat de l'école
05	Boîte d'absences

16	Rencontre de parent;
07	Dates importantes
] 8	Paiement des effets scolaires
) 9	Fermeture imprévue de l'école
10	Allergie; alimentaire;

11	Photos scolaires
12	Prise officielle des présences
13	Répartition des groupes (membres du personnel)
14	Information du SDG (service de garde)
15	Site Web de l'école

- 16 Débarcadère & stationnement
 - 7 Code de vie
 - 18 Bénévolat

01 La rentrée

Il y aura un préaccueil pour les élèves du <u>PRÉSCOLAIRE</u> le **28 août prochain**. Lors du préaccueil vous recevrez toutes les informations pertinentes pour la rentrée scolaire de votre enfant.

Aussi, la rencontre de parents pour nos amis du 4 ans et du 5 ans se tiendra le 29 aout prochain en soirée.

De ce fait, nous accueillerons les enfants du préscolaire le lundi 28 août selon l'horaire envoyé aux parents concernés et les élèves du primaire le mardi 29 août à 8h15 sur la cour d'école.

La journée du 29 août devient une journée pédagogique *uniquement* pour les élèves du préscolaire.

Mot de la direction

Chers parents,

C'est avec grand plaisir que j'entame cette nouvelle année scolaire avec la formidable équipe de l'école du Moulin! Le journal qui est vous est envoyé nous sert de passeur d'informations pour vous aider à soutenir votre enfant dans son entrée à l'école, une étape importante de sa vie d'élève et à vous impliquer au quotidien! Comme vous le savez surement déjà, votre présence dans la vie scolaire de votre enfant est primordiale et notre collaboration essentielle à sa réussite éducative!

À l'école du Moulin, nous croyons sincèrement que nos actions contribuent au bien-être de nos élèves. De ce fait, nous faisons en sorte que votre enfant évolue dans un environnement sain, sécuritaire et bienveillant. Comme l'année dernière, sachez que le personnel de l'école ne perdra pas de vue sa mission première qui est la réussite des élèves.

En mon nom et au nom de toute l'équipe de l'école du Moulin, je vous souhaite ainsi qu'à votre enfant, une excellente rentrée scolaire 2023-2024!

Horaire des élèves de 1re à 6e année



Horaire-maitre 2023-2024 PRIMAIRE

			Cloc	hes
			Int.	Ext.
8 h 10 à 8 h 15	Arrivée des élèves - Surveillance -	5 min	8h10	8h10
8 h 15 à 8 h 20	Accueil	5 min	8h15	8h15
8 h 20 à 9 h 14	Enseignement (période 1)	54 min		
9 h 14 à 10 h 08	Enseignement (période 2)	54 min		
10 h 08 à 10 h 11	Déplacement	3 min	10h11	
10 h 11 10 h 25	1ºº Récréation - surveillance	14 min	10h25	10h25
10 h 25 à 10 h 28	Déplacement	3 min		
10 h 28 à 10 h 58	Enseignement (lecture)	30 min		
10 h 58 à 11 h 52	Enseignement (période 3)	54 min		
11 h 52 à 11 h 54	Accueil	2 min	11h54	
11 h 54 à 13 h 09	Diner	75 min		
13 h 04 à 13 h 09	Surveillance	5 min		
13 h 09 à 13 h 12	Accueil	3 min	13h09	13h09
13 h 12 à 14 h 06	Enseignement (période 4)	54 min		
14 h 06 à 14 h 09	Déplacement	3 min	14h09	
14 h 09 à 14 h 23	2º Récréation- surveillance	14 min	14h23	14h23
14 h 23 à 14 h 26	Déplacement	3 min		
14 h 26 à 15 h 20	Enseignement (période 5)	54 min		
15 h 20 à 15 h 25	Accueil	5 min	15h25	15h25
15 h 25 à 15 h 35	Surveillance	10 min	15h35	15h35

*Les élèves peuvent arriver sur la cour d'école dès 8 h 10 et dès 13 h 04.

Horaire des élèves du préscolaire



Horaire-maitre 2023-2024 PRÉSCOLAIRE

			Cloc	hes
			Int.	Ext.
8 h 10 à 8 h 15	Accueil	5 min	8h10	8h10
8 h 15 à 11 H 42	Enseignement	207 min	8h15	8h15
11 h 42 à 11 h 47	Accueil	5 min	11h47	
11 h 47 à 13 h 02	Diner	75 min		
13 h 02 à 13 h 05	Accueil	3 min	13h02	
13 h 05 à 14 h 20	Enseignement	75 min		
14 h 20 à 14 h 25	Accueil	5 min	14h20	

^{***} Les cloches prévues à 11h47, 13h05 et 14h20 sonneront dans les classes du préscolaire seulement et leur carillon sera différent de celui du primaire.

*Les cloches prévues à 11h47 et à 14h20 sonneront dans les classes du préscolaire seulement et leur carillon sera différent de celui du primaire.

04



Horaire secrétariat

Prenez note que le secrétariat se trouve à votre gauche à l'entrée principale.

Le secrétariat est ouvert de :

7 h 45 à 12h00 13h00 à 15 h 45 05 Absences



L'école doit être informée de l'absence de ses élèves. Afin de signaler l'absence de votre enfant, vous devez communiquer au **(450) 492-3569 # 1**. Votre message doit contenir les informations suivantes :

Le nom de votre enfant

2 Son groupe

La raison de l'absence

La durée de l'absence

Si l'école n'a pas été avisée de l'absence de votre enfant, la secrétaire communiquera avec vous le matin de la journée de l'absence afin d'en connaître le motif et la durée.

Afin d'éviter toute confusion et pour des raisons de sécurité, vous devez également laisser un message sur la boite vocale du service de garde au (450) 492-3569, poste 2 afin de signaler l'absence de votre enfant ainsi que pour tout autre changement à son horaire de la journée.

06

Rencontres de parents

7 septembre 18h30

Assemblée générale des parents pour l'élection des membres du conseil d'établissement de l'école.

(au gymnase)

7 septembre 19h15

Préscolaire, 1re, 2e, 3e, 4e, 5e et 6e année

(directement dans la classe de votre enfant ou selon le fonctionnement choisi par l'enseignant)

Sans enfant



07

Dates importantes

4 septembre

Congé Fête du travail





Rencontre de parents Assemblée générale des parents (élection CÉ)

7 septembre

15 septembre

Journée pédagogique





Rencontre CÉ 19h

21 septembre

27 septembre

Photos scolaires





Prise de présence officielle (il est important que votre enfant soit présent)

29 septembre

08 Paiements

Paiement des effets scolaires

Vous devrez payer les effets scolaires de votre enfant dès la réception de votre état de compte. Nous privilégions le paiement par Internet via votre institution financière, mais nous acceptons également l'argent comptant (montant exact) et les chèques.



Ce que contient l'état de compte

- Frais de reprographie;
- Cahier maison;
- Activités & sorties éducatives;
- Carnet scolaire (2° & 3° cycle).

Prenez note que le premier état de compte vous sera envoyé dès septembre. Toutefois, les activités & sorties éducatives pourront être ajoutées selon la date de l'évènement.

Donc, si vous avez acquitté un montant en début d'année, il est possible que votre facturation soit ajustée en cours d'année scolaire.



Fermeture imprévue de l'école

Afin d'assurer la sécurité de votre enfant lorsque survient une fermeture imprévue, voici quelques consignes à suivre et à communiquer à votre enfant.

\$i votre enfant est marcheur et qu'il était sur le chemin de l'école alors que celle-ci est fermée :

Il doit se rendre au service de garde, qui lui sera ouvert, afin que nous puissions communiquer avec vous. Votre enfant ne doit pas retourner à la maison ou chez un ami sans votre autorisation verbale à la suite d'un appel de l'école.

\$i, malgré les recommandations, votre enfant revenait à la maison, vous devez vous assurer que vous avez un plan B au cas où il n'y aurait personne pour l'accueillir. Pour ce faire, vous pouvez demander à un voisin ou aux parents d'un ami de votre enfant qui demeurent à la maison s'ils peuvent garder votre enfant dans l'éventualité où l'école devait fermer tôt le matin ou durant la journée.

10 Allergies alimentaires

En tant qu'établissement scolaire se préoccupant du bienêtre et de la santé de ses élèves, nous tenons à respecter les recommandations médicales concernant les allergies aux arachides et aux noix.

Étant donné que plusieurs élèves ont des allergies sévères, nous demandons votre collaboration afin d'éviter de mettre dans le lunch ou collation de votre enfant des aliments contenant des noix, des arachides et/ou leurs dérivés.

En ce qui concerne les collations, nous respectons la politique alimentaire du Centre de services scolaire des Affluents, donc seulement les collations santé seront acceptées. (Fruits, yogourts, fromages, crudités...)
Nous vous remercions de votre collaboration!



Allergies alimentaires

En début d'année, vous recevrez également par courriel le formulaire « fiche santé » à compléter pour votre enfant. Il sera important de retourner le formulaire complété le plus rapidement possible à l'adresse courriel suivante:

duMoulin@cssda.gouv.qc.ca



11 Photos scolaires

Les photos scolaires auront lieu le 27 septembre. L'heure approximative sera indiquée sur le plan de travail de votre enfant. Cette année les photos seront prises à l'intérieur de l'école avec un décor.



Prise officielle de présences

Le matin du vendredi 29 septembre, l'école procédera à la prise officielle des présences pour valider les inscriptions des élèves de notre établissement. Il est très important que votre enfant soit présent lors de cette journée.

Nous vous remercions de votre collaboration!





13



Répartition des groupes 2023-24

Préscolaire

051- Dominique Chartier **052-** Annie Laurin

001- Isabelle Dubé **002-** Mélissa Girard

1er cycle

101- Isabelle Bédard **102-** Fannie Archambault 201- Mélanie Caron 202- Valérie Tardif et M. Rida Hamdani (1 jr/semaine)

2e cycle

301- Julie Tanguay **302-** Geneviève Loiselle

401- Marie-Hélène Lacaille **402-** Sophie Clossey

3e cycle

501- Julie Paquin
502- Marie-Ève Duchesne et M. Rida Hamdani (1 jr/semaine)
503- Caroline Sénéchal **601-** Kate Martel **602-** Andréanne Gervais- Crête

Nos spécialistes, orthopédagogues et TES

Anglais

Raymond Girard

Éducation physique

Danny Harvey

À venir

Art dramatique

Àvenir

Orthopédagogues

Sonia Hamel

Shanny Lachance- B.

TES

Stéphany Lajoie

Jessika Lapointe

Àvenir

Le service de garde accueille les enfants à partir de 6h30 le matin. En fin de journée, les parents ont jusqu'à 18h pour venir chercher leur enfant. Si vous prévoyez une absence de votre enfant au SDG, vous devez en informer la technicienne, Mme Mélanie Thériault. Pour signaler l'absence, vous devez composer le (450) 492-3569, poste 2.

Aussi, afin d'assurer la sécurité de votre enfant et le suivi de nos élèves, il est important de transmettre tout changement d'horaire au service de garde **avant 10h**.

Service de garde

Départ

Pour la sécurité de votre enfant, nous ne laisserons pas partir un adulte avec votre enfant si son nom n'apparait pas sur la fiche d'inscription. Pour y ajouter quelqu'un, tel qu'indiqué dans le contrat, vous devez vous présenter à l'école afin d'y faire les changements.

État de compte

Vous recevrez la facturation par courriel à la fin de chaque mois, il sera important d'acquitter les frais dès la réception de l'état de compte.



Journée pédagogique

L'inscription aux journées pédagogiques se fera par Internet. Si votre enfant n'est pas inscrit lors de la journée, nous ne pourrons malheureusement pas l'accueillir au service de garde lors de cette journée.

HEURES D'ARRIVÉE ET DE DÉPART DE L'ÉCOLE DES ENFANTS QUI NE FRÉQUENTENT PAS LE SDG

Les enfants du primaire <u>ne peuvent pas</u> arriver avant 8 h 10 le matin et 13 h 04 le midi.

Les élèves doivent être en classe pour 8 h 20 le matin et en classe dès 13 h 12 en après-midi.

Par mesure de sécurité, les enfants <u>doivent</u> avoir quitté le terrain de l'école pour 15 h 35. Lors des arrivées et des départs, nous demandons aux élèves d'utiliser les trottoirs pour se déplacer.



Site internet de l'école



Notre site internet est à jour. Vous y trouverez une multitude de renseignements utiles pour vous et votre enfant.

du Moulin - CSSDA (gouv.gc.ca)

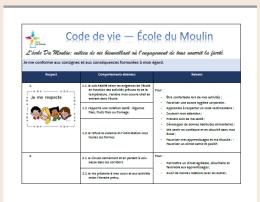
Débarcadère et stationnement

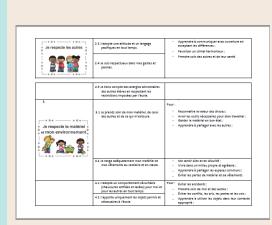
La sécurité en zone scolaire est la responsabilité de tous! Ainsi, nous vous remercions d'éviter de circuler dans le débarcadère avec votre véhicule lors des moments réservés aux autobus scolaires, soit : entre 7h45 et 8h30 et entre 15h et 15h35.

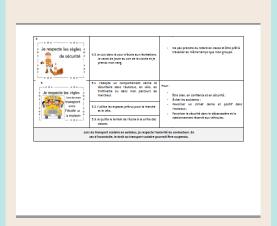
Lorsque vous venez déposer votre enfant, nous vous demandons de vous stationner sur la rue.

17

Code de vie école du Moulin 2023-2024







Prendre connaissance du document avec votre enfant.

Le code de vie se trouve dans l'agenda scolaire de votre enfant pour les élèves de 4^{e,} 5^e et 6^e année. Pour les élèves du préscolaire, 1^{er} cycle et 3^e année, une copie papier vous sera acheminée en début d'année.

Il sera important d'en prendre connaissance avec votre enfant et de le signer. Le titulaire de votre enfant effectuera un suivi à cet effet en début d'année.

Actions correctives applicables selon la gravité et/o	u le caractère répétitif de l'acte répréhensible.
Pour tout manquement au présent code de vie, des sanctions peuvent être appliquées. Des frais pour un bris, un vol, la perte ou le vandaisme d'objets appartenant à l'école peuvent être chargés aux parents.	Dans ou autour de l'école, dans les transports et dans les situations qui ont des répercussions à l'école, les gestes et échanges porteurs de violence, de harcèlement ou d'intimidation sont proscrits, qu'ils soient de nature physique, verbale ou psychologique. Il en est de même pour ceux publiés via les médies sociaux. (Loi 56)
A aventicament écit : Escuses versibles ou critics : Reprise de temps (porte l'écote ou lors de journée péragogique) * Tente au réflexión unu le geste posé * Keterbi de prindige ou de certaines sethiblés autres que * Reterbi de prindige ou de certaines exclusiés autres que * Reterbi de prindige ou de certaines certifiés autres que * Reterbi de prindige ou de certaines certaines * Cetesta de réparation * Travali communautaire * Decision de la direction (pur du responsable de l'écote, en * retaines en de certie-q); * "Travaliere de certie-q); * "Supportion" à l'esterne	/ Rencontre avec le ou la TES et/lou la direction Les parents de la victime et de l'agresseur sont aviés de la situation Retenue (après l'école ou lors de journée péagaggique) Retrait de priniège en lien avec le geste posé Lettre d'excuse servers la victime Gestes de réparation
Prenez note que les intervenants de l'école utilise auprès des élèves. Il s'agit d'un système permett désirables (positifs), ce qui contribue à diminuer les la mise en place de ce système, il est possible adressons par le biais de conséquences logiques et	ant d'enseigner et de renforcer les comportements comportements problématiques. Toutefois, malgré que certains comportements persistent. Nous les éducatives.
auprès des déèves. Il s'agit d'un système permett désirables (positifs), ce qui contribue à diminuer les la mise en place de ce système, il est possible adressons par le biais de conséquences logiques et <u>RÉGLES DE VIE ET DE</u> .	unt d'enseigner et de renforcer les comportements comportements problémeniques. Toutréfois, malpré que certains comportements persistent. Nous les éducatives. SÉCURITÉ - 2023-2024
suprès des élèves. Il s'agir d'un système permett désirables (positifs), ce qui contribue à diminuer les la mise en place de ce système, il est possible adressons par le biais de conséquences logiques et <u>RÈGLES DE VIE ET DE</u> ; Je suis informé.e des règles de vie de l'école du	ant d'anacipar et de renforce les camportements comportements problématiques. Tourtéis, majoré que certains comportements persistent. Nous les éducatives. \$\frac{5CURITÉ}{2023-2024}\$ Moulin. s dont je suis capable pour respecter le code de
supris des élèves. Il s'agir d'un syrtème permett désimbles (gesimff), c equi contribue à diminuer les la mise en place de ce syrtème, il est possible adressons par le biois de conséquences logiques et <u>RÉGLES DE VIE ET DE</u> . Je suis informé, e des règles de via de l'école du Comme élève, je m'engage à faire tous les effor- vie. Par mon attitude positive et ma bonne partic	ant d'anacipar et de renforce les camportements comportements problématiques. Tourtéis, majoré que certains comportements persistent. Nous les éducatives. \$\frac{5CURITÉ}{2023-2024}\$ Moulin. s dont je suis capable pour respecter le code de
auprès des élèves. Il s'agir d'un syrèène permett désimbles (positifs), ce qui contribue à diminente les la mise en place de ce syrèène, il est possible advessons par le biais de conséquences logiques et <u>RÉGLES DE VIE ET DE</u> . Je suis informés des règles de vie de l'école du Comme élève, je m'engage à faire tous les effort vie. Par man attitude positive et ma bonne partic l'école.	unt d'anscigner et de renforcer les comportments comportments problèmentques. Tourtésis, magher que certains comportments persistent. Nous les déacctives. SÉCURITÉ - 2023-2024 Moulin. Sécurité - suis capable pour respecter le code de pation, je contribue à créer un climat agréable à Date Date vie et je m'engage à appuyer l'école, à encourager



Bénévolat

Vous désirez vous impliquer dans l'école de votre enfant?

Nous sommes à la recherche de parents bénévoles pour contribuer à la qualité de l'école ainsi qu'au mieux-être de tous les élèves.

Venez partager vos talents et faire une différence grâce à votre précieuse aide!

Nous vous ferons parvenir un formulaire via le sac d'école de votre enfant si vous désirez soumettre votre nom.

Nous vous remercions à l'avance pour votre implication au sein de notre école!

Nous tenons à souligner l'implication des parents et des enseignants qui se sont portés volontaires pour arroser et entretenir les jardins et pour avoir pris soin de notre espace d'enseignement et de rassemblement extérieur.

Bonne rentrée!

